



Le

JOURNAL

pour
les

AssMat

Premier semestre 2019





Le Journal pour les AssMat

rédaction : Relais Assistantes Maternelles de la CdC du Vexin Normand



1^{er} semestre 2019

Edito :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles assistantes maternelles, ainsi qu'une agréable « nouvelle » vie à celles qui ont pris leur retraite ou la prendront bientôt.

Cette année sera marquée par des évolutions prometteuses pour la profession.

Du côté de l'éveil de l'enfant, susciter leurs curiosités, enrichir leurs expériences, être attentives à leurs besoins reste pour tout professionnel une préoccupation permanente. Se saisir de la formation permet de mieux atteindre nos objectifs et de se perfectionner.

Grand merci aux assistantes maternelles qui nous font partager à travers ce journal leurs idées et activités qu'elles proposent chez elles.

Enfin, dans le souci de mettre en place des actions et événements correspondant au plus près à vos centres d'intérêts, un questionnaire (en dernière page) est à remplir. Nous vous demandons de bien vouloir s'il vous plait, nous le retourner.



Bonne lecture à toutes !



Sommaire :

Infos pratiques p 3

Vie du Relais p 4

Vos activités p 6

L'info de la PMI p 8

Pédagogie p 9

Votre métier p 10

Infos
Professionnelles p 12

Dites-nous ! p 13



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES de la Communauté de Communes du Vexin Normand

47 rue du Général Leclerc 27 150 Etrépagny

Contact : ram@ccvexin-normand.fr

Pascale Clavière 06 33 34 38 57 - Florence Maillard 06 76 19 17 90



Infos Pratiques :



Nouvelle présentation du RAM sur le site *Communauté de communes du Vexin Normand*

Accès : onglet « Vivre ensemble » → petite enfance → ram

MISE A DISPOSITION :

du calendrier des ateliers / des événements programmés / de la fiche « souhaits de formations » / du journal du Ram et des précédents / d'une sélection de livres et docs à emprunter / du Projet de Fonctionnement / du certificat médical des vaccinations à faire remplir / etc.



Vous renseigner sur une V.A.E. :

Intervenant disponible à la Maison de Service Au Public (MSAP)
à la communauté de communes à Etrépagny,
les 2^{ème} et 4^{ème} lundis après-midi, sur rdv au 02 32 59 76 90.



Rencontres programmées :

« COMMENT LES BEBES RENCONTRENT-ILS LES LIVRES »

avec l'association Lire-à-Voix-Haute-Normandie,
à la CDC Vexin Normand 20h-21h30 (date à venir)
à la CDC Vexin Normand à Etrépagny.

« VACCINATIONS, REFORME DE L'AGREMENT, ... »

informations et échanges avec la PMI,

JEUDI 23 MAI, 19h30-21h30 salle multimédia
à la CDC Vexin Normand à Etrépagny.



« ATELIER NESTING : tout ce qui compose l'environnement de l'enfant et son impact sur sa santé et son développement »

animé par le service Prévention Santé de la Mutualité Française Normandie,

JEUDI 19 SEPTEMBRE, 19h30-21h30 salle multimédia
à la CDC Vexin Normand à Etrépagny.



Vie du Relais au dernier trimestre 2018 :

★ **Rencontre-Santé** en septembre - proposée par la Mutualité Française

« **LE SOMMEIL DU JEUNE ENFANT** » a réuni 24 participants dont 15 assistantes maternelles.

Il a été question :

du fonctionnement
du sommeil

du bien ou mal dormir / se réveiller

des situations
perturbantes

de ses fonctions sur le
développement
du jeune enfant

des attitudes de l'adulte
(parents, professionnels...)

des différents comportements
de l'enfant face au sommeil

de « papouillo-thérapie »
d'auto-endormissement
de co-dodo

des cauchemars, de la peur du noir,
des terreurs nocturnes

d'autonomie de l'enfant face au sommeil,
de conseils, de témoignages



Le sommeil est une nécessité vitale absolue. Les troubles du sommeil sont exceptionnellement liés à une anomalie cérébrale, organique ou fonctionnelle et ne se traitent pas par des médicaments. Les difficultés pour un enfant d'aller dormir et de bien dormir trouvent leurs réponses dans les choix éducatifs et attitudes de ses parents. Pour rappel, le sommeil joue sur la construction du cerveau, la croissance globale, le bien-être, la concentration, la curiosité, le désir d'actions, de découverte, etc...

Sur le sujet : 2 livres très abordables disponibles au relais, sans compter les albums jeunesse et livres pour adultes que vous pourrez emprunter à la médiathèque et bibliothèque communautaires.

★ **Semaine du GOÛT** en octobre

AU MENU :

Goût et textures de légumes et de fruits choisis, crus et cuits,
Senteur d'épices et dégustations de jus et de tisanes,
Manipulations, jeux avec de vrais faux aliments, caddies et paniers,
Livres d'histoires de nourritures gourmandes...ou pas,
Et livres de cuisine à disposition...

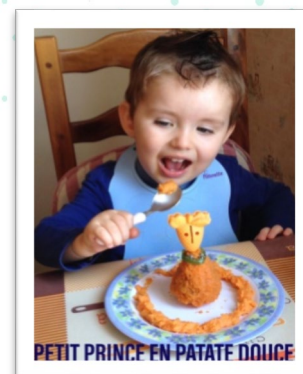
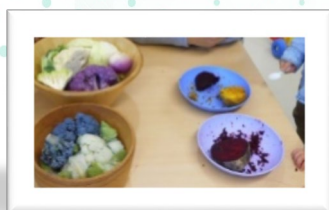
... sans oublier l'expo « **LES MOTS**

D'ENFANTS » savourés avec délectation par les visiteurs.

Grand succès des photographies d'assiettes amusantes. **BRAVO et MERCI** à toutes celles qui ont joué pour l'occasion aux artistes culinaires.

Le plus de coups de cœur est allé pour la composition d'Inès qui a remporté le livre de recettes « La cuisine des Sisters », album ludique mêlant dessins BD et photographies.

A vos tabliers, ustensiles, recettes... et IDEES d'animations en octobre 19 !



Le coup de cœur du public

Moments vécus en atelier :



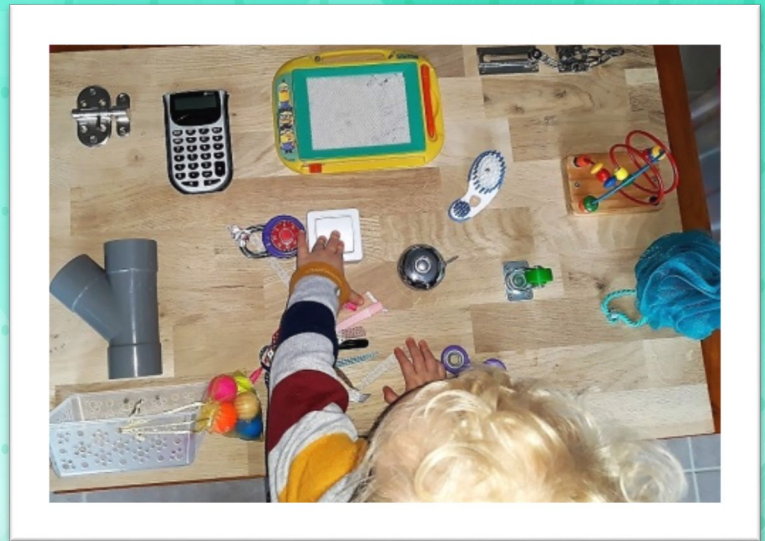
AVANT...

APRES !



Vos activités :

Le tableau d'éveil réalisé par Stéphanie W. - Merci à elle de nous le faire partager !



Ça tourne, ça gratte, ça fait DRIIING, Tic-Tac Tic-Tac, ça s'attrape, c'est doux, ça fait des traces....

CE TABLEAU NE MANQUE PAS DE CURIOSITES
POUR LES PETITS YEUX ET LES PETITS DOIGTS.

Tous les éléments sont solidement fixés, visés, collés de façon à résister aux manipulations en tout genre. Cela vous inspire ? Intéressée pour en concevoir un ? Stéphanie peut vous donner quelques conseils. Pour la joindre, nous contacter.

Comptines et Chansons :

adressée par Stéphanie, cette comptine ravit les petits :

3. DANS LE PRÉ



DOUCEMENT,

②

Dans le pré, y a un lapin,
Un petit lapin...
Qui marche, qui marche, qui marche,
Qui saute, qui saute, qui saute,
Qui court, qui court, qui court.

①

FAIRE SAUTER
L'ENFANT
SUR SES GENOUX.

③

UN PEU PLUS
SAUTILLANT,



④

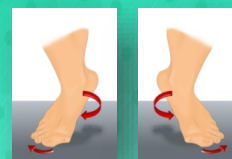
EN ACCÉLÉRANT.



Christine nous fait partager : *La maison toute ronde*



J'ai une maison toute ronde
Avec un escalier
Si vous voulez la visiter
BOUGEZ LES PIEDS



Une fois dans la cuisine
Des gâteaux des tartines
Si vous voulez vous régaler
CLAQUEZ DE LA LANGUE



C'est atelier d'automne à la maison chez Inès

AVANT...



PLUS TARD !



MOTS d'enfants :

En pleine épidémie de gastro, alors qu'elle est sur le pot, la petite Malika interpelle sa mère pour lui signaler joliment qu'elle souffre de diarrhée :
« Maman, viens voir, j'ai le rhume des fesses ! »

Stéphanie L.M., assistante maternelle, a changé sa paire de lunettes.
En les voyant pour la 1^{ère} fois, la petite qu'elle accueille lui demande :
« Nounou ! pourquoi t'as mis les lunettes du Père Noël ? »



En effet !

Sambou a appris à sa fille Fatou, 2,5 ans, à mettre la main devant la bouche quand elle tousse. Un jour, elle toussote et oublie la leçon.
Sa maman : « Eh bien, qu'est-ce qu'on doit faire quand on tousse ? »
Fatou : « On doit me donner du sirop ! »

La Recette de Stéphanie W :

Tarte saumon-aneth-poireau avec la contribution des enfants

1^{er} jour / Réalisation de la pâte :

Mélanger dans cet ordre 200 gr de farine - 90 gr de beurre mou - 1 œuf entier - 2 cl d'eau.
Faire une boule, la laisser reposer demi-heure au frais, puis l'étaler et la disposer dans un plat à tarte. Recouvrir de cellophane pour conservation au frais jusqu'au demain.

2^{ème} jour / Sortir le plat à tarte du réfrigérateur. Préchauffer le four à 180°C.

Préparation de la garniture :

- **Etape 1** : 200 gr de poireau déjà émincé et cuit avant

250 gr de saumon coupé en petits morceaux - aneth et un petit peu de sel, poivre.

Répartir poireau et saumon sur l'ensemble de la pâte.

- **Etape 2** : mélanger 3 œufs entiers + 250 gr de crème liquide

+ 50 gr de lait et un petit peu de sel, poivre.

Répartir dans le plat à tarte sur le saumon et poireau.

Cuisson : 30 à 40 mn au four. Puis... régalez-vous !

Peut se faire avec du jambon et autre légume (courgette, brocoli...).



L'info de la PMI

Vaccinations obligatoires et positionnement de l'assistante maternelle :

Depuis janvier 2018 tous les enfants nés à compter du 01/01/2018 doivent être vaccinés contre 11 maladies (cartes disponibles au Ram et à la PMI).

Pour tout accueil en collectivité, y compris chez les assistantes maternelles, **les parents doivent justifier la réalisation des vaccins** (décret n°2018-42 du 25/01/18).

De ce fait, **les assistantes maternelles sont dans**

l'obligation « de demander un certificat médical attestant de la vaccination à jour » (1), ou les photocopies des pages vaccination du carnet de santé (à joindre en annexe du contrat de travail).

En cas de non-respect de l'obligation vaccinale de la part des parents, et au-delà des 3 mois d'accueil de l'enfant, **l'assistante maternelle a pour devoir de prévenir le service de PMI**. Cela entraînera également la rupture de contrat.


Les vaccinations du nourrisson							2018
							calendrier simplifié des vaccinations
							Vaccinations obligatoires pour les nourrissons nés à partir du 1 ^{er} janvier 2018
Âge approprié	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite							
Couqueleche							
Haemophilus influenzae de type b (HIB)							
Hépatite B							
Pneumocoque							
Méningocoque C							
Rougeole-Oreillons-Rubéole							

Pour plus de précisions et répondre à vos interrogations, une réunion est programmée avec la PMI JEUDI 23 MAI à 19h30 à la salle multimédia de la CDC Vexin Normand à Etrépagny.

(1) Document vierge du Conseil Départemental disponible sur la page Ram du site de la CDC.

Pédagogie :

LES 1ERS JEUX DE LA NAISSANCE AUX PREMIERS DEPLACEMENTS

Ce qui se passe :	Que fait-il ?	Rôle de l'adulte :
<p>Multiplés perceptions et sensations corporelles : Sons mouvements de son corps rencontres avec l'adulte contacts avec des objets...</p> <p>Découverte de ses mains puis de ses pieds. Il comprend peu à peu que ça lui appartient.</p>	<p>Se tourne sur le côté, puis sur le ventre, revient sur le dos...</p> <p>Porte ses mains à sa bouche, les regarde, les ouvre, les ferme, tiens l'une avec l'autre, exerce des mouvements des doigts, des poignets, des bras.</p>  <p>Joue avec ses pieds, les touche, les porte à sa bouche, les utilise pour tâter des objets et même les saisir.</p>	<p>Veille à ce que le bébé soit bien installé sur le dos, que ce soit dans son lit ou sur un tapis au sol. ↓ rendre aisés les mouvements.</p> <p>Est présent, proche, le regarde faire, l'observe, lui parle de temps en temps.</p> <p><i>Dans cette période de découverte des mains, des pieds, pas besoin d'objets autour de lui.</i></p>
<p>Découverte d'objets.</p> <p>Mouvements incertains dans les débuts, puis de plus en plus coordonnés à force d'expérimentations répétées.</p> 	<p>Agrippe ceux que sa main rencontre par hasard.</p> <p>Attrape les objets à pleine main, les tâte, les suce, les manipule, lâche.</p> <p>Puis utilise son pouce pour les tenir, les passer d'une main à l'autre.</p>	 <p>Protège l'espace où le bébé sera installé sur le dos, sur un tapis ferme quelques minutes.</p> <p>Choisi des objets en rapport avec ses besoins et capacités.</p> <p><i>Les 1ers objets sont légers (20gr), colorés, faciles à saisir et de matières différentes.</i></p> 
  <p>Assimilation des sensations tactiles et des caractéristiques des objets (taille, poids, forme...)</p> 	  <p>Répète ses actions avec des objets à sa portée, qu'il regarde, peut saisir... et pousse ses explorations : éloigne, rapproche, malaxe, secoue, tape...</p> 	<p>Dispose 3 ou 4 objets, toujours les mêmes, à proximité de la vue du bébé et de son touché.</p> <p>Rapproche les objets que le bébé aura éloignés trop loin.</p> <p>Fait évoluer l'espace de jeu dès que l'enfant arrive à se tourner : place 4 à 5 objets (30-50 gr).</p> <p>Repère les objets souvent utilisés qui intéressent le bébé, et continuer à lui proposer. Retirer ceux délaissés (peuvent être reproposés plus tard).</p>

Votre métier :

FORMATION 2019 :

☆ Les 3 plus demandées :

par 5 assmat : Troubles du langage (2 jrs)

par 5 assmat : Gestion du stress et relaxation (2 jrs)

par 5 assmat : S'occuper d'un enfant en situation de handicap (3 jrs)

☆ Les 3 nouvelles au catalogue :

« Parler avec un mot et un signe »

« S'occuper d'un enfant né prématurément »

« Comprendre et mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau »

☆ Formation prévue en juin :

« Construire son livret d'accueil » (2 jrs), déjà 6 assmat / **des intéressées en plus ?**

Disponible au Relais



NOUS PRENONS LES PRE-INSCRIPTIONS !

Une *fiche souhaits de formation*, et un *quizz « connaissances sur la formation »*, vont être adressés par mail. Ils sont également disponibles sur la page RAM du site de la CDC Vexin Normand, onglet vivre ensemble → RAM.

Vous pouvez nous les renvoyer au Ram
par mail, par la poste ou en direct. Vous remerciant par avance.

☆ Mars 2019, déroulement de la formation « Droits et devoirs dans l'exercice de son métier »



à Etrépagny avec l'organisme Hermès Consultants.

11 participantes : 7 assistantes maternelles du territoire et 4 autres venant de Louviers.

Cette formation peut se programmer à nouveau, reste au moins 4 places.

Nous prenons les pré-inscriptions !

☆ V.A.E. ELLES ONT REUSSI !

BRAVO à **Julie MOUSSU** et **Fanny MILLIEN** qui ont obtenu le CAP Petite Enfance en janvier 2019 grâce à la Validation des Acquis de leur Expérience (VAE).

Un bravo rétroactif également à **Valérie Lhôte**, **Nathalie Pecqueur**, **Christine Faustin** et **Sylvie Baudoux** qui s'étaient lancées dès 2011 dans ce travail de VAE et ont obtenu leur diplôme en 2012.

Quelques assistantes maternelles du territoire du Vexin Normand sont également titulaires du CAP Petite Enfance obtenu, entre autre, par l'Enseignement à Distance.



RETRAITE ET POURSUITE D'ACTIVITE :

Les assistantes maternelles qui ont atteint l'âge requis pour leur retraite, sont autorisées à en faire valoir leur droit tout en continuant à accueillir, moyennant rémunération, les enfants confiés par les particuliers.

En savoir plus :

- Article « **Cumul emploi-retraite** » L'ASSMAT juin 2012.
- Dossier « **La retraite, règles de l'assurance vieillesse applicables au 1^{er}/02/14** » L'ASSMAT mai 2014.

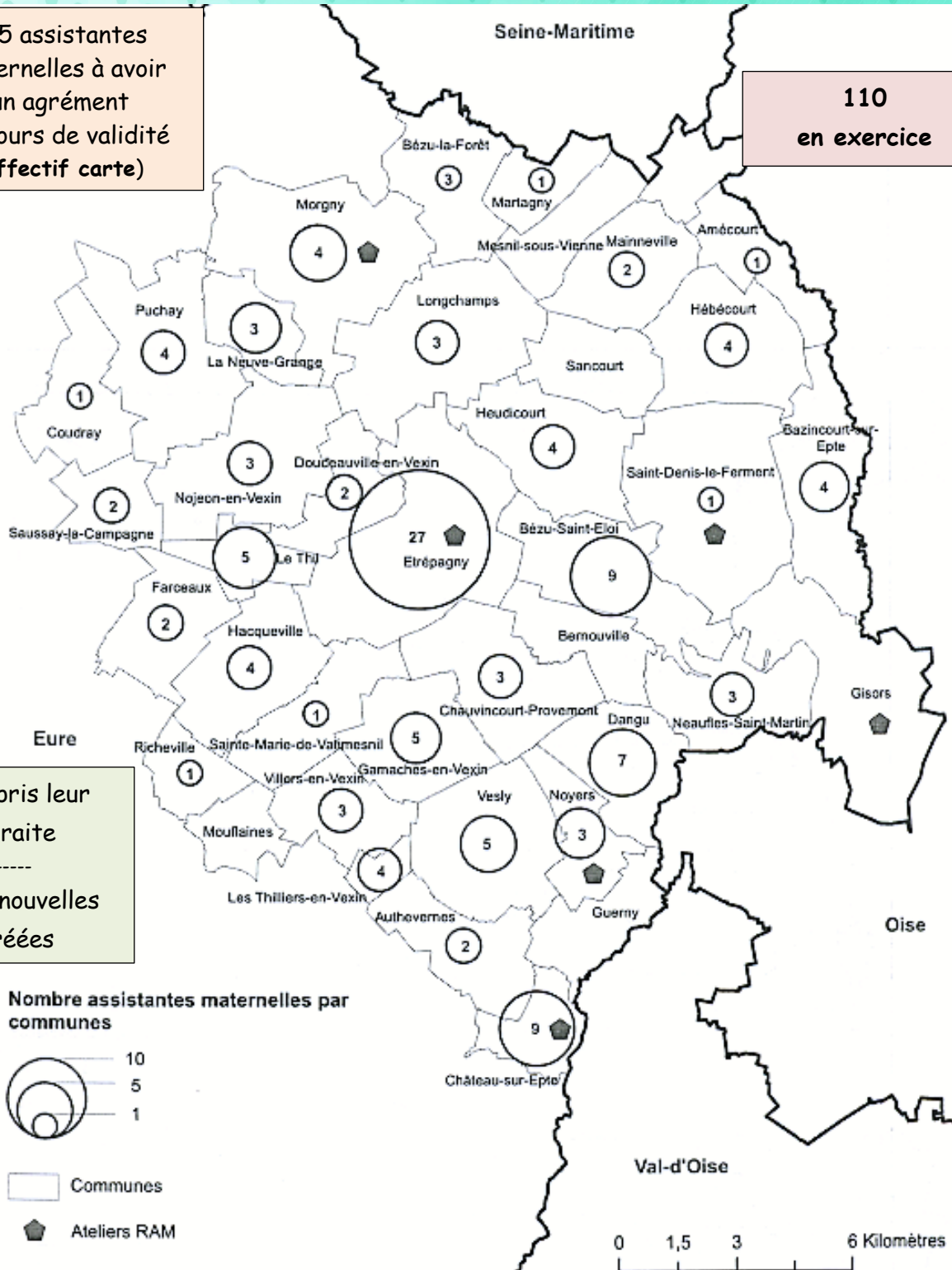
NE PAS donner



EFFECTIF AU 31/12/2018 : sur la CDC Vexin Normand (hors ville Gisors) vous étiez...

135 assistantes maternelles à avoir un agrément en cours de validité (effectif carte)

110 en exercice



3 ont pris leur retraite

6 sont nouvelles agréées

Infos professionnelles :

REFORME de la FORMATION INITIALE et du RENOUELEMENT D'AGREMENT des assistant(e)s maternel(le)s - mise en application au 1^{er}/01/19 du décret n°2018-903 du 23/10/18

Celui-ci modifie :

- Les objectifs, le contenu, la durée et les modalités de mise en œuvre de la formation obligatoire des assistant(e)s maternel(le)s,
- Les modalités de renouvellement de leur agrément.

et précise :

- Les dispenses de formation qui peuvent être accordées,
- Les modalités applicables en ce qui concerne les formations engagées avant le 1^{er}/01/19.

*Les grandes lignes de cette réforme devraient être abordées à la réunion d'informations avec la PMI le **JEUDI 23 MAI** (19h30, salle multimédia de la CDC Vexin Normand à Etrépagny).*

Le SITE de la CAF « MON-ENFANT.FR » relooké

Le logo, la présentation, les contenus pour parents et assistantes maternelles, les services, **TOUT EST NOUVEAU** ! Actif depuis mi-février, vous accédez à la rubrique conçue pour vous via le lien :

<https://monenfant.fr/je-suis-un-professionnel>

↳ sur cette page d'accueil, → **ESPACE ASSISTANTS MATERNELS**

- Devenir assistant maternel
- Pratique professionnelle au quotidien
- Ressources
- Services

4 rubriques à votre disposition

L'espace « je suis un parent », qui vous concerne également en tant que parent, propose de nombreuses thématiques, services en ligne et actualités.

.....**BONNE DECOUVERTE DU SITE !!!**

* Pour toute question, contacter Pascale Clavière

Dès à présent, gagnez en visibilité et offrez aux parents vos informations :

- cadre d'accueil,
- disponibilités,
- activités proposées, etc.

A tout moment modifiez vous-même vos données. **Pour cela, demandez une habilitation sur le site et créez votre compte.**

Vos coordonnées sur le site sont transmises à la CAF par le Conseil Départemental. *

PAJEMPLOI crée le service « TOUT-EN-UN » appelé aussi PAJEMPLOI +

Son principe :

- 1-**Le parent déclare** la rémunération de son assistante maternelle à Pajemploi (comme d'habitude),
- 2-**Pajemploi informe le parent** de la prise en charge de ses cotisations et de son montant du CMG,
- 3-**Le parent est prélevé** de son reste à charge,
- 4-**Pajemploi informe l'assistante maternelle** de la déclaration faite et édite le bulletin de salaire,
- 5-**Pajemploi verse à l'assistante maternelle** sa rémunération nette mensuelle et ses indemnités.

Créé par Pajemploi, ce service **OPTIONNEL** devrait être effectif courant mai 2019. Sa mise en place est soumise à l'accord des deux parties.